

Image not found or type unknown



Création d'un contrat de travail

Par **hypertext**, le **28/06/2008** à **11:32**

Bonjour ,rnj'ai une équipe de développement web et on va créer un site de jeu en ligne ,rnmaintenant j'ai peur que un développeur de chez nous parte un jour et qu'il dis que son script ou image n'a jamais été destiné pour notre jeu , c'est pour cela que je voudrais créer des contrats d'engagement et de licenciement , dans le contrat de licenciement il y a marquer tous les script et images et éventuels autres trucs qu'il a créer pour le site , et en-dessous il doit signer. Ceci pour éviter qu'un jour il sache dire que ce qu'il a fait n'était pas destiné pour nous.rnMais un document word qu'on imprime est-il suffisant ?rnMerci D'avance.

Par **JamesEraser**, le **28/06/2008** à **20:21**

S'il travaille pour le site web, ses produits et autres créations sont au bénéfice de l'employeur, *de facto*, du site.rnCordialement